

Arrestation et détention arbitraires de défenseurs kazakhs, membres d'Atajurt !

Atajurt documente et dénonce les violations des droits humains commises à l'encontre des Kazakhs et des Ouïghours, non seulement en région autonome ouïghoure du Xinjiang, mais encore au Kazakhstan. Parmi les 19 défenseurs incriminés, **Nazigul Maksutkhan**, enceinte de sept mois, n'échappe pas à la sanction : résidence surveillée sous surveillance électronique! Le 23 janvier dernier, le procès des défenseurs à Taldykorgan- ville du sud-est- s'est ouvert à huis clos -à la demande de l'un des accusés-. Les prévenus, accusés d'**«incitation à la discorde ethnique ou nationale »** en vertu de l'article 174(2) du Code pénal du Kazakhstan, risquent jusqu'à dix ans d'emprisonnement. Ce même code prévoit d'autres restrictions, telles la privation du droit d'occuper certains postes ou de se livrer à certaines activités.

Le 13 novembre 2025, ces 19 défenseurs ont été arrêtés par la police kazakhe après une manifestation pacifique à Qalzhat, village de la région frontalière de la Chine d'Almaty, où les participants ont appelé à la fin de la répression contre les Kazakhs et les Ouïghours du Xinjiang. Les manifestants ont brûlé trois drapeaux chinois, un portrait de Xi Jinping. Ils ont aussi exigé la libération d'**Alimnur Turganbay**, citoyen kazakh détenu en RPC depuis juillet 2025 pour des raisons inconnues. Une note diplomatique du consulat chinois à Almaty, qui qualifia la manifestation de «provocation ouverte » et d' «insulte à l'image du Parti communiste chinois et du dirigeant chinois», amène les autorités kazakhes à engager des poursuites pénales contre les 19 militants. Dans un premier temps ils avaient fait l'objet de sanctions administratives uniquement : détentions de courte durée et amendes. Or, l'analyse des documents judiciaires par des journalistes indépendants montre que les autorités ont utilisé la note diplomatique comme «justification principale» pour engager les poursuites. Avant le procès, treize défenseurs ont été placés en détention provisoire, tandis que les six autres, dont **Nazigul Maksutkhan**, étaient assignés à résidence avec mesures restrictives et dispositifs de surveillance électronique.

Contexte répressif généralisé

Le mouvement Atajurt et ses membres sont constamment harcelés par le gouvernement kazakh, qui a notamment refusé d'enregistrer ce mouvement et en poursuit constamment les dirigeants. S'agissant de la procédure en cours, l'article 174 du Code pénal a été critiqué à plusieurs reprises par des institutions internationales, le Parlement européen soulignant dès 2019 que cette disposition avait souvent été utilisée pour cibler militants, journalistes et voix dissidentes. Par ailleurs, dans ses observations finales sur le 3ème rapport périodique du Kazakhstan, adoptées le 3 septembre 2025, le Comité des droits de l'homme des Nations unies (CDHNU) réitérait ses graves préoccupations vu la formulation trop large de l'article 174. Ce dernier contribue «à restreindre indûment les libertés de religion, d'expression, de réunion et d'association». Par conséquent le CDHNU exhortait les autorités kazakhes à modifier leur législation.

C'est que la situation des défenseurs des droits humains au Kazakhstan reste tendue: de graves restrictions continuent d'être imposées aux libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique, notamment par la répression et l'utilisation abusive de la législation antiterroriste et anti-extrémiste. D'ailleurs, le HCR a exhorté l'État à protéger la liberté d'expression en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et à veiller à ce que toutes les garanties procédurales soient garanties dès le début de toute privation de liberté, en particulier dans le contexte des arrestations massives qui ont suivi les manifestations. Un rapport récent d'ONG indique que le Kazakhstan comptait au moins 48 prisonniers politiques en 2024, dont des condamnés ou détenus aux motifs de rassemblements pacifiques, de soutien à des mouvements d'opposition ou de diffusion d'informations sur des violations des droits humains.

Exprimant sa préoccupation particulière pour **Nazigul Maksutkhan**- enceinte de sept mois et dont l'état physique est incompatible avec des mesures privatives de liberté- l'ACAT dénonce la détention arbitraire et le harcèlement judiciaire des défenseurs d'Atajurt pour faire taire leurs critiques pacifiques à l'égard des violations des droits humains dans la région du Xinjiang. Ces actes constituent une **Violation des obligations du Kazakhstan au terme des articles 9, 14 (7), 19 et 21 du PIDCP, qui protègent le droit à la liberté et à la sécurité**. De même, le pays, partie à la Convention contre la torture des Nations unies, est tenu de garantir en toutes circonstances l'intégrité physique et le bien-être psychologique des défenseurs incriminés.

(*Obs_Defenders*)

Fiche pays : La République [abolitionniste] du Kazakhstan, dirigée par **Kassym-Jomart Tokaïev**, compte 20,59 millions d'habitants sur 2,725 millions de km². Sa capitale est Astana.

APPEL URGENT Février 2026 KAZAKHSTAN «*Celui que j'ai fait décapiter, Jean, le voilà ressuscité !» Mc 6,14 (29)*